



MAIRIE DE BOUSSENS
31360

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>Date de Convocation :</u> 07 juillet 2021
<u>Nombre de Conseillers</u> en exercice : 15 présents : 14
<u>Nombre de voix</u> Pour : 15 Contre : 00 Abstention : 00
Délibération du Conseil Municipal (D.C.M) N° 8-7

L'an **deux mille vingt et un** et le **22 juillet**, à **19h**, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **Christian SANS**, le Maire.

Présents : M. SANS (proc.), Mme GÉRARD, M. RAMEAU, Mme AIMONE-CAT, M. LIVOTI, Mmes DALLA-ZANNA, GRANGE, MM. ROQUEBERT, CELLIER, DESHONS, EVIN, Mmes, COURTOUX, SANDY, AGUILA.

Absents excusés : M. AMOUROUX (proc. à M. SANS),

Secrétaire de séance (art L2121-15 CGCT) :
Madame Rosanna DALLA-ZANNA

**Objet : Demande de subvention au Conseil Départemental travaux
d'édition - Commune de BOUSSENS**

Dans le cadre de la compétence voirie il est proposé de réaliser la réfection de trottoirs sur la voie départementale n° 62c Avenue des Caussades sur la commune de BOUSSENS, dont le montant total de travaux HT s'élève à 81 751,00 € pour les trottoirs.

Monsieur le Maire demande l'autorisation de solliciter une aide financière auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne pour réaliser ces travaux de la manière suivante :

Tranche des travaux	Montant des travaux HT	Taux de subvention Susceptible D'être accordé	Montant de la Subvention susceptible D'être perçue
<=50 000.00 € HT	50 000.00 € HT	40 %	20 000,00 €
De 50 000.00 € HT à 100 000.00 € HT	50 000.00 € HT	20 %	6 350,20 €
Montant total de la subvention susceptible d'être perçue			26 350,20 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents,

DÉCIDE

d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une aide financière auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne pour réaliser les travaux de réfection des trottoirs sur la voirie départementale à BOUSSENS.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.
Affiché le **26 juillet 2021**

Pour extrait conforme,
En Mairie, le **23 juillet 2021**

Le Maire,
Christian SANS

